

Demande de droit de stationnement « Résident » ville de Sceaux

Le droit de stationnement « résident » permet le stationnement des habitants de Sceaux en zone payante verte à tarif préférentiel. Un seul droit est délivré par véhicule. Cela permet de stationner une journée, exclusivement en zone verte, sans paiement supplémentaire à l'horodateur. La zone verte est matérialisée au sol par des mots "PAYANT" vert et blanc.

Tarif : Le tarif peut être amené à évoluer sur décision du conseil municipal. Il est de 12€ mensuel et 89€ l'année et 150€ l'année à partir du 3eme véhicule pour le même foyer. Le tarif correspond à une autorisation de stationnement sur voirie publique, et ne relève pas du champ d'application de la TVA.

L'abonnement court à partir de la date de souscription. Notez un délai de 48 heures pour le traitement de toutes demandes effectuées à partir de www.jemegare.fr/sceaux : nouvelle demande de droit de stationnement, renouvellement, changement de véhicule, etc.

Conditions d'utilisation : le droit de stationnement permet de stationner une journée, exclusivement en zone verte, du lundi au samedi, sans paiement supplémentaire à l'horodateur. La zone verte est matérialisée au sol par le mot « payant » de couleur verte. Le titulaire de droit s'engage à l'utiliser de façon à ne faire stationner qu'un seul véhicule aux emplacements matérialisés, non réservés, pour une durée maximale de 10 heures (calculées sur les périodes payantes), soit une journée au même emplacement.

Le droit de stationnement est strictement nominatif. Il n'est attribué que pour les véhicules particuliers ou de tourisme, y compris véhicules de fonction, véhicules en location de longue durée et véhicules en leasing.

Identité du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :
Véhicule : Type : Immatriculation :

Pièces justificatives à joindre :

- Carte grise au nom du bénéficiaire de l'abonnement « résident » et avec une adresse de domicile à Sceaux. Justificatif de société ou contrat de location le cas échéant
- Justificatif d'habitation à Sceaux de moins de trois mois.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution et d'utilisation de droit de stationnement « résident » et m'engage à les respecter.

Je souhaite être alerté(e) avant l'échéance de mon abonnement : par message électronique.

A Sceaux, le.....

Signature du demandeur